

Vendredi 13 septembre 2019

ACTION DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE POUR LES METIERS DE BOUCHE

NOUVEAU ! Un autodiagnostic
Pour connaître son score anti-gaspillage alimentaire

www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/bio-dechets/

Dans le cadre du Pacte National de lutte contre le gaspillage alimentaire, la France s'est engagée à réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025. Face à cet enjeu, La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine cherchent à lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire.

Chiffres clés de la dernière étude (2016)

Étude réalisée auprès de la filière Métiers de Bouche

(Source : enquête du réseau des CMA d'ex-Aquitaine auprès de 2720 entreprises)

- **60 % jettent les déchets organiques** avec les ordures ménagères
- **70 % constatent des pertes alimentaires** à chaque étape de fabrication
- **Une perte financière moyenne estimée de 0,52 % du CA** (3 tonnes de produits alimentaires jetés soit 9700 €HT de pertes financières/an)

Aujourd'hui, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat met en place des moyens pour aider les entreprises artisanales à passer à l'action à l'aide d'outils gratuits et accessibles à tous via 1 seul site Web !

www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/bio-dechets/

Pour qui ? Les artisans des Métiers de Bouche : Boulanger, Pâtissier, Boucher, Charcutier, Traiteur, Poissonnier, Fabriquant de boisson, Restauration à emporter...

Pourquoi ? Pour sensibiliser et guider les entreprises artisanales dans leur démarche de réduction des pertes alimentaires et de transition écologique

Comment ? Ces outils permettent de :

- 1- Déterminer son score anti-gaspillage alimentaire
- 2- S'informer avec un guide de bonnes pratiques
- 3- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE NOUVELLE-AQUITAINE

46, rue Général de Larminat - CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex - +33 5 57 22 57 22

contact@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr

   · www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr

Décret n° 2016-166 du 18 février 2016

Référent technique du projet :

Astrid MONTEAU

a.monteau@artisanat-aquitaine.fr

05 59 55 82 63